FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon directive 2001/58/CE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : LIQUIDE A POLIR P5 – ABEL AUTO

Code du produit : 013802 – 1KG

Fournisseur : ABEL BONNEX S.A.R.L.

Adresse : 8, rue Gaspard Monge - B.P. 87- 76302 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX

Tél. : 02.35.73.20.13 e-mail : fds @ abelauto.com Télécopie : 02. 35.72.11.54

APPEL D'URGENCE : 01.45.42.59.59

Nature chimique du produit : Pâte contenant des cires, des huiles, des solvants et des charges abrasives

Composants contribuant aux dangers :

NOM	Gamme de concentration	*N° CAS*	*N° EINECS*	*Symbole*	*Phrases R*
Distillat pétrolier hydrodésulfuré	5 - 15%	64742-47-8	265-149-8	Xn	65-66
Alcool gras C11-13 éthoxylé	<1%	68439-54-3	Polymer	Xi	41

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases de risques / les valeurs limites d'expositions sont données section 8.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Principaux dangers : N'est pas considéré comme dangereux pour l'homme et l'environnement aquatique selon la D99/45/CE
- Risques spécifiques : Aucun

Voir section 15 et 8 pour des informations complémentaires

4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux : Pas de risque majeur. Laver immédiatement à l'eau pendant 15 min, si besoin consulter un spécialiste
- Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement et gerçures de la peau. Se laver à l'eau
- Inhalation : L'inhalation excessive de produit peut provoquer vertiges et somnolences. Emmener à l'air frais
- Ingestion : Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage. Ne pas faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction : eau, mousse, poudre, eau pulvérisée, jet d'eau direct
- Moyens d'extinction contre indiqué : aucun
- Equipement de protection : aucune mesure spéciale n'est nécessaire

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Bottes, gants, lunettes, tabliers de protection
- Précautions pour la protection de l'environnement : Tenir à l'écart des égouts et des eaux de surface.
- Méthodes de nettoyage : Récupération mécanique des emballages, récupérer le résidu et placer dans des conteneurs en vue de son élimination par un récupérateur agrée. Laver avec du détergent puis rincer à grande eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :
- Mesures techniques : Aucune mesure spécifique
- Précautions à prendre : ne pas mélanger avec les matières incompatibles (voir section 10) / instruire le personnel sur les mesures à prendre en cas d'accident / manipuler en respectant les bonnes pratiques et les règles d'hygiène industrielle.
- Conseils d'utilisation : respecter les conditions d'emploi

Stockage :
- Mesures techniques : vérifier la hauteur de gerbage / bien vérifier la conformité des locaux à la réglementation en vigueur
- Conditions de stockage recommandées : conserver le récipient bien fermé et à l'écart des oxydants /conserver à l'abri du gel, et à des température < 40°C.
- Matières incompatibles : aucunes
- Matériau d'emballage recommandé : conserver dans son emballage d'origine

Mode d'emploi :
- Appliquer avec un chiffon doux ou une lustreuse munie d'un disque adapté. Consulter la notice d'utilisation sur la boîte..

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Paramètres de contrôle : VME : 1200 mg/M3 pour le solvant
- Equipement de protection individuelle : : En cas d'irritation cutanée ou d'utilisation prolongée, utiliser des gants

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physiques		:	Liquide
Couleur		:	Rose
Odeur		:	detergent
pH pur		:	7,0
Point d'éclair		:	>65°C
Propriétés comburantes		:	Non comburant selon les critères CEE
Caractéristiques d'explosivité		:	Sans objet
Températures caractéristiques		:	-
Masse volumique		:	1,30 @ 20°C
Solubilité :	eau	:	Oui (emulsifiable)
	solvants	:	Oui (emulsifiable)

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité : ne présente pas de risque en utilisation normale
- Réactions dangereuses :
  - Conditions à éviter : -
  - Matières à éviter : agents oxydants puissants
  - Produits de décomposition dangereux : aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë : pas de données
- Effets locaux : pas de données

Aucun effet néfaste sur la santé n'a été observé dans les conditions normales d'utilisation

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Persistance / dégradabilité / mobilité / bio accumulation : pas de données
- Ecotoxicité : le produit n'est pas dangereux pour l'environnement aquatique selon la directive 99/45/CE

13. ELIMINATION DU PRODUIT

- Déchets des résidus : Elimination avec les ordures ménagères. Pour les utilisateurs professionnels remettre les déchets à un récupérateur agrée.
- *Remarque : l'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination le concernant.*

14. TRANSPORT

	Voies terrestres ADR	**Voie maritime IMDG**	**Voie Aérienne IATA**
Désignation **Classe** **N° UN** **Code classification** **Groupe** **Etiquette de danger** **Marquage colis pour quantité limitée**	NON CLASSE	NON CLASSE	NON CLASSE

Remarque : les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Compte tenu des évolutions réglementaires se conformer à la réglementation en vigueur au 1° janvier.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations communautaires :

Symbole (s) et indications de dangers

Produit non classé selon la directive 99/45/CE

Phrases « R »

Produit non classé

Phrases « S »

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.

Autres indications :

- Mention : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels
- Symbole tactile de danger : NON
- Fermeture de protection à l'épreuve des enfants : NON

Il est recommandé de se référer à toutes les mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.
Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Ils ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'attention des utilisateurs est en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Phrases de risque mentionnées dans la section 2

R41 : Risque de lésions oculaires graves / R65 : nocif : peut provoquer une atteinte aux poumons en cas d'ingestion/ R66 : en cas d'exposition répétée, peut provoquer gerçure et dessèchement de la peau